



Présentation de la Formation de Conseiller en Economie Sociale Familiale en Contrat d'Alternance ou Congé de Formation

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé. Ses compétences scientifiques et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'écologie de la vie quotidienne.

L'action du CESF s'inscrit dans un contexte économique et social marqué par la précarité, les difficultés budgétaires, les problèmes d'accès au logement, le surendettement, le chômage, les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes, compétences qui vont leur permettre d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Le CESF intervient de façon individuelle ou de façon collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluridisciplinaires et pluri institutionnelles.

CONTENUE DE LA FORMATION

Les quatre grands domaines de compétence (D.C.) traités sont :

- Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne
- Intervention sociale
- Communication professionnelle
- Implication dans les dynamiques institutionnelles partenariales et inter-institutionnelles

PROGRAMME

- Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne 140 h
- Intervention sociale 250 h
- Communication professionnelle 40 h
- Implication dans les dynamiques institutionnelles partenariales et inter-institutionnelles 90 h
- L.V.E. 20 h

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Pour intégrer les aspects théoriques et pratiques, la formation se veut attrayante et riche, valorisant toutes les facettes de l'apprentissage. Des professionnels issus d'horizons variés (CESF, Psychologue, Juriste, Educateur, Sociologue), sélectionnés pour leurs qualités pédagogiques, relationnelles et leur pertinence interviennent régulièrement, en fonction du thème qui domine chaque regroupement.

Le choix pédagogique de la Plaine Monceau est de favoriser les travaux dirigés, la préparation aux épreuves du DECESF, le travail de groupe et le travail personnel (une demi-journée par regroupement est libérée pour permettre d'avancer sur les recherches liées au Mémoire et au Devoir de Pratique Professionnelle.)

DUREE

La formation se déroule sur un an, à partir de septembre et à raison d'un volume total de cours de 540 heures.

PUBLICS VISES

La formation de Conseiller en Economie Sociale Familiale s'adresse aux publics suivants :

- étudiants (titulaire du BTS ESF ou d'un diplôme équivalent)
- demandeurs d'emploi
- salariés

MODALITES/STATUTS

- La formation de Conseiller en Economie Sociale Familiale peut se faire en Alternance, par le biais d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage. (*voir caractéristiques de chaque contrat ci-dessous*) Le candidat est alors rémunéré, avec un statut de salarié en Alternance.

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Public visé salarié	Jeunes de 16 à 25 ans	Jeunes de 16 à 25 ans Demandeurs d'emploi de plus de 26 ans
Rémunération du salarié	De 41 % à 78 % du SMIC selon l'âge et l'année d'exécution du contrat	De 65 % à 100 % du SMIC selon l'âge du bénéficiaire
Public visé employeurs	Structures privées ou structures publiques	Structures privées ou structures publiques à caractère <i>industriel ou commercial</i> uniquement
Avantages pour l'employeur	<ul style="list-style-type: none"> - Exonération de charges - Indemnité Compensatrice Forfaitaire - Crédit d'Impôt Apprentissage <p><i>Pour plus d'informations, nous contacter.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exonération de charges - Aide à l'employeur - Primes tutorales <p><i>Pour plus d'informations, nous contacter.</i></p>

- La formation de Conseiller en Economie Sociale Familiale s'adresse également aux salariés qui ont obtenu l'accord de leur employeur pour un Congé de Formation (CIF, Congé de Formation Professionnelle)

Note : Le candidat en formation doit obligatoirement être auprès d'un(e) CESF diplômé(e) durant 16 semaines minimum.

RYTHME

La formation en alternance s'effectue selon un rythme d'une à 2 semaines de cours et de 3 à 4 semaines dans la structure.

COÛT

Le coût de la formation est pris en charge par l'Employeur, sur ses fonds de cotisation pour la formation. Les étudiants de l'extérieur devront en cas d'admission s'acquitter de 100 euros de frais d'adhésion à La Plaine Monceau.

ADMISSION

L'admission se fait sur étude du dossier, entretien, signature d'un contrat d'alternance (apprentissage ou professionnalisation) ou d'un congé de formation et bien sûr en fonction du nombre de places.

Date de clôture des inscriptions : le vendredi 25 mai 2012

*ur toute information concernant la formation en contrat d'alternance ou en congé de formation, merci de **contacter Stéphanie Teboul au 01 43 87 54 05.***